



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Avis public est donné que le règlement numéro 2023-422 établissant les modalités de publication de avis publics de la Municipalité de Tingwick a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023.

DONNÉ à Tingwick, ce 9^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-trois.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site internet officiel de la municipalité de Tingwick le 9^e jour de mars 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour de mars de l'an deux mille vingt-trois.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière